

La flotte « fantôme » russe : mythes et réalité

Pages 10 & 11



Musique et marketing Sheba Queen ambassadrice de Bubble Up

Page 7



le populaire

édition internationale

le journal qui vous ressemble

Hebdomadaire guinéen d'information générale • N°1002 • LUNDI 20 OCTOBRE 2025 • 3000 FG • www.lepopulaireguinee.com • Fondateur Diallo A. Abdoulaye Tél: +224 655 404 294

Vite dit ... Ah, cette candidature indépendante !

Page 4



Appareil judiciaire Le général Mamadi Doumbouya opère un remaniement clé

Page 5

entrevue

Aboubacar Timbo Barry

Salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat
des Guinéens de France

« Cette édition est véritablement celle des innovations remarquables »

Rendez-vous les 1er et 2 novembre 2025 à l'Espace Charenton, à Paris !
Cette cinquième édition du Salon promet d'être historique, riche en nouveautés.
Aboubacar Timbo Barry, président de l'Association des Jeunes Guinéens de
France (AJGF), nous en dit plus sur ces moments forts à venir. **Page 6**



Arène politique Sékouba Konaté montre ses muscles, Dalein Diallo le défie

Page 4 & 5



Sport Les dix ans du Semi-Marathon TotalEnergies en Guinée

Page 8

Confidences PUBLIQUES

Le Général Konaté demande au Général Doumbouya de se présenter à la présidentielle

Le général Sékouba Konaté a exhorté le Général Mamadi Doumbouya à se présenter à l'élection présidentielle. Si le peuple demande, il faut répondre présent sans tarder, a déclaré l'ancien président de la transition de janvier à décembre 2010. Il estime que le bilan de l'actuel chef de la transition est si positif qu'il doit répondre à l'appel du peuple, qui en est le principal bénéficiaire. Le général Sékouba Konaté a formulé cet appel lors d'un entretien exclusif diffusé sur la chaîne panafricaine Vox Africa, en tant qu'invité et en sa qualité de chef de la mission d'observation de Nouvelle Perspective Internationale Suisse au Cameroun, ainsi qu'ancien président par intérim de la Guinée.

Un cocktail marque la rentrée judiciaire 2025-2026

Un cocktail a été lundi 13 octobre par le Barreau de Guinée à l'occasion de la rentrée judiciaire 2025-2026. Le Bâtonnier de l'Ordre national des avocats, Me Mamadou Souaré Diop, a affirmé que « les magistrats incarnent l'autorité de l'État, les avocats défendent la liberté, les notaires assurent la sécurité juridique, les huissiers garantissent l'exécution des décisions, les experts, quant à eux, éclairent le juge dans la manifestation de la vérité. »

Et Me Diop rappelle une évidence selon laquelle « la justice n'est pas un édifice à un seul pilier, mais une architecture harmonieuse, soutenue par plusieurs colonnes solidement liées entre elles. »

Libre Tribune / Par Souleymane Souza Konaté Madagascar : le président de l'UFDG avait prévenu le président Rajoelina ...

Confronté à une contestation sociale grandissante, le président malgache Andry Rajoelina a été destitué par l'Assemblée nationale le 14 octobre 2025 pour ne pas avoir engagé un dialogue inclusif et apaisé les tensions internes. Le colonel Michael Randrianirina, à la tête de l'armée, a prêté serment en tant que nouveau président de Madagascar le vendredi 17 octobre, promettant une « refondation » du pays.

Dans cette tribune, Souleymane Souza Konaté rappelle que, lors des élections du 16 novembre 2023, la mission

électorale de l'Internationale libérale, dirigée par Cellou Dalein Diallo, avait recommandé à Rajoelina de favoriser un « dialogue politique inclusif

dans un avenir proche » afin de résoudre les divergences et d'éteindre les conflits.

Lisez !

Personnalité influente de l'Internationale libérale, le Président de l'UFDG, El Hadj Cellou Dalein Diallo, avait conduit une mission d'observation de cette organisation à Madagascar lors des dernières élections organisées dans le pays.

Au cours de l'audience que le Président malgache, aujourd'hui déchu, avait accordée à la délégation qu'il dirigeait, Cellou Dalein Diallo avait tenu des propos prémonitoires, rappelés aujourd'hui par tous ses

compagnons de mission : « Monsieur le Président, vous avez été réélu, mais il n'y a pas eu de véritable compétition ni d'inclusivité dans le processus. Le dialogue qui aurait dû avoir lieu en amont, pour la stabilité et l'unité du pays, vous ne pouvez plus en faire l'économie, au risque d'attiser les tensions existantes et de transporter les conflits dans la rue. Je vous recommanderais donc de renouer le fil du dialogue afin de créer les conditions de la participation de tous aux prochaines élections prévues. »

Le Président de l'UFDG avait insisté pour que le rapport reflète fidèlement la réalité du scrutin, en soulignant l'absence d'enjeux réels liée au boycott des élections par plusieurs acteurs majeurs et candidats sérieux. El Hadj Cellou Dalein Diallo avait vu juste. À l'époque, certains avaient perçu sa position comme intransigeante, voire dérangeante pour ceux qui préféraient ménager les autorités. Pourtant, les faits lui ont donné raison.

Toujours en avance sur les autres et sur son temps, il a souvent eu « tort d'avoir trop tôt raison ». Homme d'État attaché à la vérité, à la justice et à la morale publique, il refuse les compromissions et combat les extrêmes. Le profil idéal pour diriger un pays en quête d'éthique, de stabilité et d'unité nationale. ■

Par Souleymane Souza Konaté
Coordinateur de la Cellule de Communication de l'UFDG
Président Commission Communication ANAD.



Cette mission d'observation électorale, composée de dirigeants politiques et de parlementaires d'Afrique et d'Europe, est conduite par M. Cellou Dalein Diallo (assis, au centre, sur cette photo), ancien Premier Ministre de Guinée et Vice-Président Exécutif de l'Internationale Libérale. (© DR)

le populaire Magazine

www.lepopulaireguinee.com

EDITION & ADMINISTRATION

Edition & administration 5 avenue Manquepas, 2e niveau, immeuble Baldé Zaïre, Sandervalia, Kaloum, Conakry, Guinée
Récepissé N°797/PR/TPI/C / Modifié par le N°65/PR/TPI/C du 18/01/02 Tél.: (+224) 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com
Facebook.com/Le-populaire-conakry @LEPOPconakry
www.lepopulaireguinee.com
Compte Ecobank n°0010224601987501
Code Swift ECOGNCN ENTREPRISE LE POPULAIRE
Rib 01000 1001 0005 60029

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Diallo Alpha Abdoulaye +224 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com

ASSISTANTE: Sandrine Bah

sandrine.lepopulaireconakry@gmail.com

CONSEILLER Alain Rivière

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Ahmed Tidiane Diallo: tidiani83@gmail.com

ABONNEMENT

https://www.youscribe.com › lepopulaireconakry

IMPRESSION Imprimerie du Centre +224 625 73 93 96
TIRAGE 1 500 exemplaires



www.visionguinee.info
Tél.: 00224 664 93 14 04
00224 628 32 85 65
00224 656 27 36 91
contact@visionguinee.info

Siège social: 2e niveau
immeuble radio Tamata
Fm, Koloma Marché,
Ratoma Conakry - Guinée



www.guineesignal.com est un site internet d'informations générales et d'analyses sur la Guinée, l'Afrique et le monde.

info@guineesignal.com
+224 625 130 505
+224 666 080 606

Notre but: livrer l'information réelle en temps réel.
Notre ligne de conduite: L'éthique et la déontologie.



Site d'informations, d'investigations
et de promotion de la Guinée

www.conakrylive.info



www.guinafnews.org

Site d'informations générales et d'analyses de l'actualité sociopolitique. Basé à Montréal (Québec) Canada, le site a été fondé le 2 février 2020 à Conakry par Ibrahima Sory Baldé, ancien du CESTI de l'UCAD.



www.verite224.com

Toutes les infos
en direct
sur la Guinée

Libre Tribune / Par Tibou Kamara

À chacun son métier, sa décision, son destin

Quelles sont les compétences essentielles pour réussir en politique ? Comment le manque de préparation des acteurs politiques affecte-t-il la société guinéenne ? La politique en Guinée est-elle le reflet de pratiques opportunistes plutôt que d'un véritable engagement civique ? Dans cette analyse, le journaliste et ancien ministre de la République, Tibou Kamara, apporte des réponses éclairantes et suscite un débat sur les enjeux actuels en Guinée.

« Vous savez, la politique, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent ou croient, est aussi un métier. C'est également une vocation qui exige une formation. Il faut à la fois avoir la vocation et la formation », prévenait Jacques Chirac.

Aujourd'hui, face aux inepties, aux postures suicidaires et aux propos saugrenus de ceux qui s'essayaient bon an mal an à la politique, ou y entrent par effraction dans notre pays, on ne peut que lui donner mille fois raison. Il est évident que dans la sphère publique et l'arène politique, l'apprentissage des novices est aussi laborieux pour eux que nocif pour la société. Exercer un métier pour lequel on n'est ni doué ni qualifié est une entreprise périlleuse. Que d'apprentis sorciers empêchent les Guinéens de respirer, de vivre et de dormir, tant par leurs nuisances sonores que par leurs graves atteintes à la pudeur ! Les mœurs permissives prolifèrent avec une agressivité incroyables. Les déclarations licencieuses et incongrues abondent.

Dans l'espace public, d'ordinaire sacré et réservé aux élites éclairées et aux leaders d'opinion expérimentés, pour qui le débat, voire la polémique, n'a pas de secret, ce sont les mauvaises herbes qui poussent comme des champignons.

« L'esprit est comme un jardin : si tu n'y plantes pas des fleurs, de mauvaises herbes y pousseront », remarquait Victor Hugo. Avons-nous planté des fleurs pour éviter que les mauvaises herbes ne nous envahissent ?

Cette question vaut autant pour le champ politique que pour la pyramide administrative. Ceux qui exercent des responsabi-

lités publiques et gravissent les plus hautes marches de l'État ont, pour la majorité d'entre eux, l'air « d'Obélix tombé dans la marmite du druide ». À l'image du héros de bande dessinée qui est « tombé dans la potion magique étant petit », ils bénéficient d'un pouvoir ou d'un statut qu'ils n'ont pas consciemment cherché ou mérité. Leur position semble être le fruit du hasard ou d'un coup de chance, et non celui d'une compétence acquise par l'étude et l'expérience, donnant cette impression déroutante d'un pouvoir non maîtrisé, presque accidentel.

Le mal guinéen se résume à ceci : l'homme qu'il ne faut pas, placé où il ne faut pas, au mauvais endroit, au mauvais moment. Autant dire la mauvaise personne. Le hasard et la « chance » sont invoqués plus que les aptitudes et les parcours. Beaucoup se trompent de vocation et se retrouvent dans des carrières et des vies qu'ils ne maîtrisent pas, auxquelles ils ne sont ni préparés ni destinés.

La politique illustre mieux que tout autre domaine le mélange des genres et la confusion des rôles. On disait de l'armée, sous nos cieux, qu'elle était le refuge des ratés ; désormais, la politique est le terrain de jeu favori des aventuriers et des tonneaux vides. Il n'y a plus ni filtres ni tabous. C'est la grande cour de récréation. Aussi la politique a-t-elle perdu ses lettres de noblesse, et ceux qui en sont passionnés trouvent peu de grâce aux yeux d'une opinion qui la voit comme une entreprise crapuleuse.

Chez nous, la perception de la politique et le regard porté sur ceux qui s'y engagent sont dégradants et avilissants. À

juste titre, car c'est plus souvent une « nécessité alimentaire » qu'un engagement noble et gratifiant. La rupture annoncée bute sur l'impossible reconversion des mentalités. La société refuse le changement. C'est le règne du statu quo, avec des discours figés et des pratiques qui reviennent toujours au galop.

Etre candidat, un acte libre et non contraint

Les régimes finissent toujours par tomber, et sur leurs ruines, la démagogie refléurit dans l'humus de ralliements systématiques et d'une culture d'obséquiosité profondément ancrée. On croirait revivre la même époque, comme si l'on se baignait plusieurs fois dans le même fleuve, témoin d'une résurrection du pouvoir déchu avec ses ombres, ses fantômes et son cortège de revenants et d'anciens prophètes. Le vent souffle, mais l'aiguille de l'horloge ne tourne pas. Il y eut une destitution, mais la véritable succession attend toujours.

Tous les chefs d'État ont eu leur moment de gloire et leur état de grâce, bénéficié d'une allégeance avant que les nuages ne s'amoncellent au-dessus de leurs têtes. Chacun garde le pouvoir aussi longtemps que les dieux le veulent, que la nature le permet, et que le peuple, souvent résigné, se montre accommodant. Les Guinéens signent en blanc des chèques à leurs dirigeants et prennent chèrement leur mal en patience.

Qu'à cela ne tienne !

L'aspiration à devenir Président de la République n'est ni d'ordre divin ni un engagement collectif. Elle est très personnelle, discrétionnaire et intime : c'est d'abord l'affaire de celui qui ambitionne de présider aux destinées d'une nation. Ce désir peut devenir une obsession : « J'y pense même en me rasant », a-t-on entendu dire, signe qu'il ne peut y avoir de doute ni d'hésitation dans la course au fauteuil présidentiel. Ce n'est donc pas un acte manqué, mais un choix délibéré et assumé que personne ne peut faire à la place d'un autre.

Pour être chef de l'État, que ce soit par les urnes ou par un

coup de force, il faut en avoir la volonté et le dessein dans le for intérieur et la conscience profonde. On ne peut agir par délégation ou procuration. C'est une décision qui n'appartient qu'à soi.

Or, certains prétendent que l'on devient Président sous la contrainte, la menace ou l'intimidation. S'agirait-il alors de sévices ou de travaux forcés ? Si briguer la magistrature suprême dépendait du bon vouloir, des humeurs, ou de pressions et influences contraires au libre arbitre, cela voudrait dire qu'on a subi une contrainte, qu'on n'a pas pris la décision en son âme et conscience.

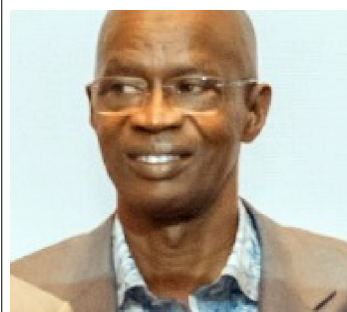
L'acte de candidature à la présidentielle doit émaner d'abord de la personne concernée, avant que d'autres, adhérant au projet et partageant l'ambition, n'apportent leur soutien. On ne met pas la charrue avant les bœufs. Il faut donc laisser chacun décider librement et en pleine conscience avant toute campagne.

Comme par hasard, seule la candidature de celui qui est déjà au pouvoir est sollicitée, réclamée à grand bruit, tandis que d'autres, qui se sont déclarés, ne voient ni foule ni clameurs à leur porte. Certains hommages ont des accents d'outrage, et d'autres sollicitations ressemblent à une offense au chef de l'État lui-même, dont on infantilise la fonction et qu'on expose à la vindicte publique. Assurément, il y a plus royalistes que le roi en Guinée ! Il faut respecter l'honneur du pays, la dignité de la fonction présidentielle et les règles démocratiques. Si le peuple a déjà choisi avant les urnes censées départager les candidats dans une compétition prétendument ouverte et loyale, alors organiser des élections et mener une campagne perd toute opportunité, intérêt et finalité.

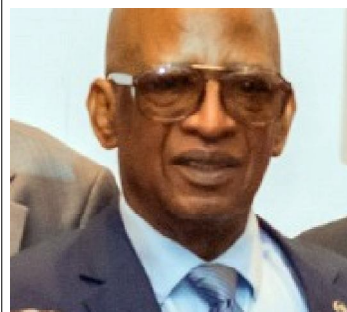
Si chacun faisait ce pour quoi il est réellement compétent, le pays irait mieux, la politique retrouverait sa noblesse et nos dirigeants gagneraient la tranquillité nécessaire à une bonne gouvernance. ■

Par Tibou Kamara, journaliste, ancien ministre de la République.

Ils ont dit



Yaya Kairaba Kaba, Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, à la cérémonie de rentrée judiciaire 2025-2026, le lundi 13 octobre : « La justice n'est pas l'affaire d'un seul corps, mais une œuvre collective reposant sur la contribution loyale de tous ses acteurs. »



Sidy Souleymane N'diaye, avocat général par intérim, représentant le Premier président de la Cour suprême, à la cérémonie de rentrée judiciaire 2025-2026, le lundi 13 octobre : « Il appartient à la justice d'avoir les épaules solides pour résister aux différentes pesanteurs sans rien casser, sans rien briser, sans rien écraser. Nous sommes de ceux qui croient que dans un État de droit, les institutions doivent coopérer, les institutions doivent collaborer. »



Mohamed Diawara, à propos de sa nomination, le 19 octobre 2025, au poste de Directeur général de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) : « Je réaffirme mon engagement à servir avec loyauté, rigueur et transparence, afin de faire de l'AGRASC une institution exemplaire, au service de la moralisation de la vie publique et du renforcement de l'État de droit. Je prie Dieu de m'accorder la force, la sagesse et la droiture nécessaires pour accomplir cette noble mission avec intégrité et dévouement. »

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Vite dit ...

Ah, cette candidature indépendante !

A lors que la présidentielle du 28 décembre 2025 approche, une dizaine de candidats, usant du droit que leur offre la nouvelle constitution adoptée en septembre dernier, figurent sur la liste des compétiteurs en tant qu'indépendants. Cette option vise à se distancier des rivalités partisans et à se poser en acteurs politiques neutres.

Il est vrai qu'opter pour une candidature indépendante pourrait affirmer l'intention de Paul ou Pathé de transcender les clivages idéologiques, symbole d'une rupture avec des pratiques politiques souvent jugées obsolètes. Les partisans de cette démarche s'accordent à dire qu'elle pourrait être perçue comme un acte patriotique désintéressé, visant le bien-être de notre pays. Très bien.

En rassemblant un large éventail d'électeurs, ces candidats pourraient instaurer un climat de confiance et de stabilité dans un contexte sociopolitique tumultueux. Mais attention !

Derrière cette promesse se cache un ensemble de dangers inévitables, selon les défenseurs des candidatures partisans. Ils estiment que, si les candidatures indépendantes offrent une opportunité de renouvellement politique en permettant l'émergence de nouvelles idées et perspectives, elles comportent des risques certains qui ne doivent pas être sous-estimés. Parmi eux, l'isolement politique constitue un danger récurrent pour ces candidats.

Très certainement, sans le soutien logistique et organisationnel des partis établis, ils pourraient rencontrer de grandes difficultés pour mener des campagnes efficaces. De plus, le risque de fragmentation du vote représente un défi majeur, car la multitude de candidatures indépendantes pourrait diluer le soutien populaire et favoriser le retour des partis traditionnels, compromettant ainsi les avancées démocratiques si nécessaires dans notre pays.

Par ailleurs, des intérêts politiques ou économiques pourraient tenter de manipuler ces candidats, sapant l'intégrité des processus électoraux et exacerbant les tensions déjà présentes dans notre société.

Les experts et spécialistes des questions politiques et électoraux fourniront des éclairages précieux, mais il est crucial de ne pas sous-estimer la réaction des partis traditionnels. Pour quoi ? Parce que nous avons vu par le passé comment des tactiques d'intimidation et de désinformation ont été utilisées pour entraver les voix dissidentes.

Si Djontan se porte candidate indépendante, elle devra faire face à des résistances qui pourraient compliquer son parcours. Cela dit, bien que cette candidature représente un espoir, elle nécessite une vigilance accrue. Il est donc bon de peser les opportunités de changement avec les risques associés.

De ce point de vue, en dernier ressort, les décideurs électoraux doivent porter l'étendard de la responsabilité afin que l'espoir demeure notre boussole et la démocratie, notre chemin. J'ai dit. ■

Par Alpha Abdoulaye Diallo

Arène politique

Le général Sékouba Konaté griffe Cellou Dalein Diallo

Le général Sékouba Konaté s'en prend à Cellou Dalein Diallo.

Les relations entre Cellou Dalein Diallo et l'ancien président de la transition de janvier à décembre 2010 se sont profondément détériorées. Le général Sékouba Konaté, qui précédemment prenait la parole publiquement pour affirmer que l'ancien président Alpha Condé n'avait pas remporté les élections, a modifié son discours et s'en prend désormais à Cellou Dalein Diallo.

L'entrevue controversée accordée à Vox Africa

Ce dernier doit désormais faire face à la tempête incarnée par le général Konaté. Sa résistan-

ce parviendra-t-elle à surmonter les vagues dévastatrices du destin ? La question mérite d'être posée.

Et pour cause, l'opposant, Cellou Dalein Diallo, se retrouve une fois de plus en pleine tempête, mais cette fois, c'est le général Sékouba Konaté, ancien président par intérim de janvier à décembre 2010 (un poste qui lui a visiblement laissé un goût amer), qui en déclenche les rafales avec des propos aussi scandaleux qu'inattendus.

Le Général Konaté a affirmé lors d'une entrevue exclusive accordée la semaine dernière à la chaîne panafricaine Vox Africa, basée à Londres, qu'il avait intervenu en faveur de Diallo en 2009, au moment où ce dernier risquait d'être incarcéré dans l'affaire « Air Guinée ».

Il a notamment déclaré : « Le gars qui dit maintenant qu'il a

gagné en 2010, moi j'étais président des audits. Je sais. Ce dernier devait aller en prison. Parce qu'il a reconnu et signé tout. Ce jour-là, c'est moi qui ai dit non, il ne faut pas l'envoyer en prison. Laissez-le ! Il n'a qu'à continuer à parler, parce qu'il y a d'autres choses que je dirai contre lui. Il devait aller en prison, parce qu'il a reconnu tous les faits. Les auditeurs étaient là. Il y a Mathos, Hann qui est devenu un grand patron, Massoud, feu Alhassane Onipogui qui est décédé. Ils savent qu'il a tout reconnu. Comme il a envoyé tous les autres dans le mensonge et dans l'injustice. Parce que ce dernier a reconnu les faits pour dire : Je reconnais l'affaire Air Guinée, ceci et cela. Ce jour-là, il devait aller en prison. C'est moi qui ai dit non, laissez tomber, il ne faut pas l'envoyer. »

Pour des observateurs de la

politique guinéenne, ce défi que lui lance le Général Konaté serait imposant, s'il ne s'agissait pas de ragots, des accusations farfelues.

Cette situation intervient alors que le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) et vice-président exécutif de l'Internationale Libérale est contraint de s'abstenir de se présenter aux élections présidentielles prévues le 28 décembre 2025, de la même manière qu'il a été empêché en 2010, après avoir remporté ces élections. Malgré cela, Dalein Diallo se prépare à rendre la pareille. Il a également lancé un défi au Général Konaté, lui demandant de fournir la preuve de ses déclarations. ■

Par Racine Dieng

Résultat de l'assainissement du paysage politique sous la refondation : 125 partis politiques certifiés



Les partis ayant reçu leur certificat le mercredi 15 octobre 2025 peuvent désormais s'engager pleinement dans la vie politique nationale, en conformité avec la réglementation en vigueur. (© Le Populaire)

Suite à une première vague de soixante-quatorze partis politiques qui avaient reçu leur certificat de conformité en mars dernier, cinquante et un nouveaux partis viennent d'obtenir ce précieux document officiel. Délivré par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), ce certificat atteste de leur capacité à mener des activités politiques de manière régulière en Guinée.

Les nouveaux partis, qui ont reçu leur certificat le mercredi 15 octobre 2025 lors d'un atelier organisé par la Direction Générale des Affaires Politiques, peuvent désormais s'engager pleinement dans la vie politique nationale, en conformité avec la réglementation en vigueur. Parmi les nouvelles formations certifiées, on peut citer l'Union des Forces Républicaines (UFR), le Parti des Démocrates

pour l'Espoir (PADES), le Groupe pour le Développement et l'Équité (GDE), l'Union des Forces Démocratiques (UFD), le Parti de l'Unité et du Progrès (PUP) et l'Union des Mouvements Populaires (UMP). Ces partis sont désormais officiellement habilités à exercer leurs activités politiques sur le territoire guinéen. Lors de la remise des certificats, le ministre de l'Administration

du Territoire et de la Décentralisation, le général Ibrahima Kalil Condé, a précisé que 51 partis avaient réussi l'évaluation, portant à 125 le total des formations politiques certifiées en Guinée.

Cette avancée, selon lui, reflète la volonté collective de refondation nationale, comme le prône le Président Mamadi Doumbouya. ■

Candidatures et finances : la DGE impose des limites pour la Présidentielle 2025

La Commission financière de la Direction Générale des Élections (DGE) a fixé un plafond de dépenses maximum à 35 milliards de Francs guinéens par candidat pour la présidentielle du 28 décembre 2025. La caution requise pour chaque candidat a été établie à 875 millions de GNF. Un montant, qui représente un investissement financier conséquent, a

pour objectif de renforcer la légitimité des candidatures et de décourager les initiatives opportunistes. En déterminant une telle somme, les autorités électorales espèrent également attirer des candidats sérieux, capables de mobiliser des ressources suffisantes pour mener une campagne efficace. Parallèlement, cette régulation des dépenses permettra de

maîtriser les coûts engagés par les candidats tout au long de la campagne. Cette mesure vise aussi à assurer une équité entre les différents participants, en minimisant l'impact des disparités financières sur les résultats des élections. Les autorités cherchent à promouvoir une compétition plus équitable et à renforcer la confiance du public dans le processus électoral. ■

Déjà 12 candidats dans la course à la présidentielle



L'équipe de Mme Djenabou de la DGE (Direction générale des élections) s'y active. (© Le Populaire)

Parmi les personnalités qui envisagent de se présenter en dehors des partis politiques, on retrouve Étienne Soropogui, ancien membre de l'Anad (Alliance nationale pour la démocratie et le développement), une coalition liée à l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée) de Cellou Dalein Diallo, ainsi que l'avocat Thierno Souleymane Baldé, qui a soutenu de nombreuses victimes du régime d'Alpha Condé II. Le 9 octobre dernier, la directrice générale des élections, Djena-

bou Touré, a révélé une liste de seize candidats ayant « *déclaré sur l'honneur* » leur intention de briguer la présidence le 28 décembre. La question se pose est de savoir si ces candidats pourront réellement participer à l'élection. D'autres prétendants devraient encore se manifester dans les semaines à venir, mais la date limite de dépôt des candidatures demeure inconnue. Bien que le nouveau Code électoral de Guinée ait été adopté et promulgué le 27 septembre, il n'a pas encore été publié.

Il reste à déterminer si ces candidats seront effectivement en compétition. L'équipe de Mme Djenabou de la DGE (Direction générale des élections) s'y active. De plus, divers analystes estiment que le général Mamadi Doumbouya pourrait envisager une candidature indépendante pour la présidentielle prévue à la fin de l'année 2025. Cette stratégie pourrait constituer une manière pour lui de se démarquer des tensions partisans et de se positionner comme un acteur politique impartial, renforçant ainsi sa légitimité auprès de l'électorat.

Une voie, une option.

En choisissant cette voie, le général Doumbouya pourrait non seulement affirmer son intention de transcender les clivages idéologiques, mais également incarner une forme de rupture avec les pratiques politiques traditionnelles. Cette démarche serait perçue comme une volonté de promouvoir une gouvernance inclusive et équitable, en plaçant son action sous le signe d'un patriotisme désintéressé, visant avant tout le bien-être de la nation. Par ailleurs, cette option lui offrirait l'opportunité de rassembler un large éventail d'électeurs, allant au-delà des affiliations politiques existantes, et pourrait potentiellement favoriser un climat de confiance et de stabilité dans un contexte sociopolitique souvent tumultueux. ■

Par Alpha A. Diallo

LibreTribune

Dites à Sekouba Konate de se taire.



Le Général Sékouba Konaté. (© Le Populaire)

J'ai aussi de graves révélations à faire sur lui. Je suis témoin oculaire de la conversation téléphonique qu'il a eue avec un grand ethno de sa communauté dans la nuit du 24 Décembre 2008 soit 2 jours après la prise du pouvoir par le CNDD au sujet du choix du Capitaine Moussa Dadis Camara pour être Chef de la junte.

Si je parle, Dadis pourrait être acquitté par le tribunal de l'histoire et lui Sekouba Konate, porterait une grande part de responsabilité historique, de bien d'événements douloureux survenus sous le CNDD. Et bien avant sous le régime du Général Lansana Conte.

J'attends ses révélations sur Cellou Dalein Diallo. Alors je vais délier ma langue pour prouver à Sekouba Konate qu'il n'est pas détenteur exclusif de la vérité historique de ce pays. Halte au chantage. Trop c'est trop.

Qu'il se souvienne qu'il ya des années, il m'avait invité à couper le jeun chez lui en banlieue parisienne contre un article qu'il mendiait, que je fasse sur lui. C'est lui-même au volant de sa voiture, qui m'avait accompagné à la gare TER pour rejoindre mon Hôtel Campanile situé sur l'Avenue des Flandres dans le 19e. Il m'a donné 500 Euros avant de réitérer sa colère contre le Général Nouhou Thiam qui n'aurait pas exécuté le plan qu'il avait monté. Il me dira que ce dernier était pourtant son cousin.

Je suis venu de Clermont-Ferrand où j'étais en séjour

pour répondre à sa fameuse invitation. Je le voyais pour la première fois de ma vie.

J'ai quelque part dans un coin de ma tête, notre très long entretien au cours duquel c'est lui qui, comme piqué par une mouche, me faisait des aveux. Non ne vous trompez pas, Sekouba Konate est loin d'être ce qu'il prétend.

Alors l'heure de parler est-elle venue?

Assurément oui. En attendant la publication très prochaine de mon livre qui est au stade de l'édition sur mon arrestation et ma détention à la Maison Centrale de Conakry du samedi 27 Février au Mercredi 19 Mai 2021 par le régime de Alpha Condé. Les raisons historiques et sociologiques de cette privation de liberté figurent en bonne place dans le livre. Les rôles de Sekouba Konate dans un contexte élargi aussi. Un Général ne parle pas. Il assure le commandement des troupes et des peuples vers de nouveaux rivages. Le Général Lansana Conte ne parlait pas, le Général Mamadi Doumbouya ne parle pas. Mais, certainement confronté au dur maintien d'un standing, El Tigre semble avoir perdu sa tigrude au profit d'effluves langagières dépressives.

Un adage dit que quand tu dances avec un aveugle, il faut le piétiner de temps en temps, pour qu'il sache, qu'il n'est pas seul sur la piste. Wassalam. ■

Par Amadou Dioulde Diallo, journaliste historien.



Aboubacar Timbo Barry, président de l'Ajgf,
à propos du Salon de l'Emploi et de
l'Entrepreneuriat des Guinéens de France

« Cette édition est véritablement celle des innovations remarquables »

Rendez-vous les **1er et 2 novembre 2025**

à l'Espace Charenton, à Paris ! La cinquième édition du Salon de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat des Guinéens de France promet d'être historique, riche en nouveautés. Aboubacar Timbo Barry, président de l'Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF), nous en dit plus sur ces moments forts à venir.

Entrevue exclusive avec Tidiane Diallo, notre représentant en Europe.

Le Populaire : La cinquième édition du Salon de l'Emploi à Paris approche à grands pas. Pourriez-vous nous donner un aperçu des préparatifs de cet événement majeur, qui revêt

une importance cruciale tant pour les Guinéens de France que pour ceux de Guinée ?

Aboubacar Timbo Barry : Les préparatifs avancent harmonieusement. L'intégralité de notre



Timbo Barry, un stratège en communication d'impact

Manager en communication, Aboubacar Timbo Barry (au centre sur la photo) détient une maîtrise en Information et Communication de l'Université Lyon 2 ainsi qu'un master professionnel en Management de la Communication de SUP'DE COM Lyon. Après avoir œuvré à l'Université Mahatma Gandhi à Conakry et au sein de la cellule de communication du gouvernement guinéen avant son arrivée en France en 2017, il a également collaboré avec diverses institutions publiques françaises. Provenant d'une famille d'entrepreneurs, il s'est

rapidement investi dans le développement d'initiatives commerciales et de projets de communication à fort impact. Il préside l'AJGF depuis 2023, après y avoir exercé différentes fonctions, y compris celles de trésorier et de responsable des partenariats. Aujourd'hui, Barry s'engage dans une nouvelle aventure dans le domaine des données, porté par une passion inébranlable pour l'innovation, le travail collectif et la transmission du savoir. ■

Par T.D.



Aboubacar Timbo Barry : « Nous avons déjà enregistré près de 1 000 réservations, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour cet événement. » (© Le Populaire)

équipe est mobilisée pour offrir un événement à la hauteur des attentes. Cette cinquième édition s'annonce plus structurée, inclusive et ambitieuse, avec une forte participation des entreprises, des institutions et de la diaspora guinéenne.

À quelques semaines de la tenue du salon, quels éléments distinguent cette édition des précédentes ?

Cette édition se distingue par plusieurs innovations : plus de 25 entreprises et institutions partenaires, l'introduction d'un nouveau volet consacré à l'investissement, un espace plus vaste pour accueillir un plus grand nombre de participants, ainsi que l'arrivée de nouveaux partenaires tels que BPI France. De plus, nous aurons l'honneur d'accueillir des intervenants de renom, tels que Stanislas Zézé, Claudia Senghor, Mawa Simba, Philippe SIMO et Michel Fossaert, ainsi que la mise en place de plusieurs masterclass

pour enrichir l'expérience de formation et d'échange.

Malgré le contexte électoral en Guinée et les élections présidentielles prévues le 28 décembre 2025, pensez-vous que vos compatriotes guinéens seront au rendez-vous en nombre ?

Le contexte électoral n'a pas d'impact direct sur le Salon. L'événement se déroule en France, bien avant les élections. Les participants viennent principalement pour rencontrer des recruteurs, établir des connexions avec des partenaires ou s'informer en vue d'un potentiel retour au pays. Avant tout, c'est un espace d'échanges économiques et professionnels.

Quelle place réservez-vous aux entrepreneurs dans cet événement, et comment leur participation contribue-t-elle à la réussite du salon ?

Les entrepreneurs occupent

une place centrale dans notre démarche. Deux concours leur sont spécialement dédiés : le Challenge Projet Innovant pour ceux établis en France et le Pitch Investissement pour leurs homologues en Guinée. De plus, un Village des Entrepreneurs leur offrira une visibilité précieuse pour mettre en avant leurs projets et favoriser les synergies.

Pour conclure cet entretien, êtes-vous confiant quant à la mobilisation des Guinéens et des Africains pour cette édition du Salon de l'Emploi à Paris ?

Oui, je suis très confiant. Nous avons déjà enregistré près de 1 000 réservations, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour cet événement. Il s'est installé comme un rendez-vous incontournable pour les Guinéens et, plus largement, pour les Africains de la diaspora. ■

Réalisée par Tidiane Diallo



Sheba Queen devient l'ambassadrice officielle de BRAGUINEE pour la marque Bubble Up

La talentueuse chanteuse et finaliste de l'émission « Reine d'Afrique » qui s'est terminée le 9 août 2025, date à laquelle Yuyu (Youssef Baldé) a été couronnée, a signé un partenariat exclusif avec la Nouvelle Brasserie de Guinée (BRAGUINEE) pour représenter la marque de boissons Bubble Up.



La musicienne Sheba Queen est désormais associée à la marque de boissons non-alcoolisées Bubble Up. (© DR)

C'est officiel. Sheba Queen devient encore plus forte avec la boisson Bubble Up.

La signature de ce contrat s'est déroulée, ce jeudi 16 octobre 2025, à Conakry, dans une atmosphère de confiance et de respect mutuel.

Sheba Queen s'est déclarée particulièrement enthousiaste à l'idée de cette collaboration. « Une nouvelle aventure commence, pleine d'énergie, de créativité et de fraîcheur », a-t-elle écrit sur sa page Facebook après de la cérémonie.

En tant qu'ambassadrice officielle, la chanteuse de dancehall et de rap au style envoûtant, va assurer la promotion de la boisson Bubble Up.

« Je suis fière de devenir l'ambassadrice officielle de Bubble Up pour cette fin d'année 2025 - et croyez-moi, ce n'est que le début de grandes choses », a-t-elle déclaré dans un post publié

peu après la cérémonie de signature de la convention.

Ce partenariat représente une opportunité exceptionnelle pour la marque

et pour la très stylée Sheba Queen. Ses fans et les amateurs de Bubble Up peuvent s'attendre à des initiatives passionnantes pour célébrer la joie et la fraîcheur que la marque incarne.

Sheba Queen est désormais associée à la marque de boissons non-alcoolisées Bubble Up. ■

Par Tidiane Diallo

Le rappeur MC Fresh mis aux arrêts à la plage de Camayenne, à Conakry

Le jeune rappeur MC Fresh a été victime d'une agression présumée le dimanche 19 octobre 2025 à la plage de Camayenne, commune de Dixinn à Conakry, connue sous le nom de « Camayenne Plage ». Cet incident a suscité une vive polémique sur les réseaux sociaux. En réponse, la direction de l'établissement public a publié un communiqué pour clarifier les faits.

Dans les heures qui ont suivi, l'administration de Camayenne Plage a écrit, dans un communiqué, qu'un « incident isolé » impliquant « un individu en état d'ébriété grave, ayant troublé l'ordre public et agressé verba-



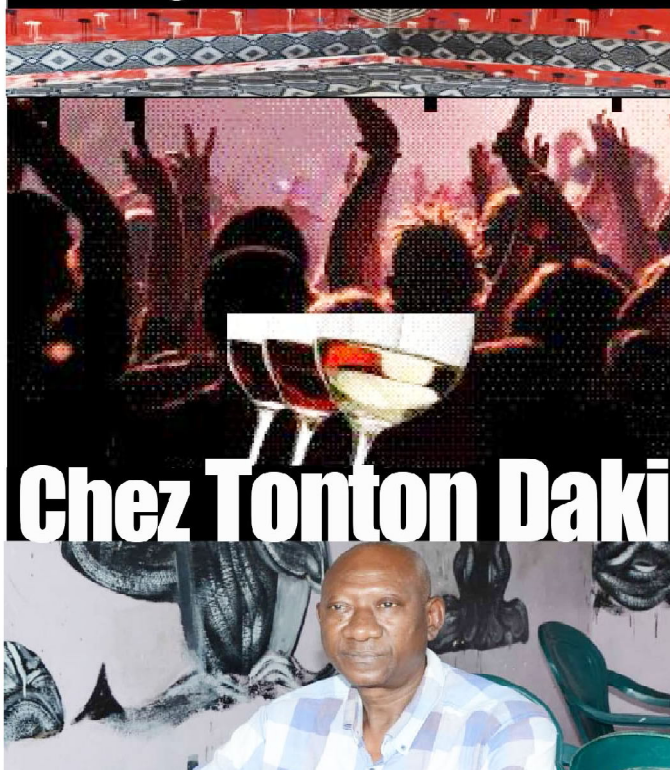
lement et physiquement des visiteurs et un membre du personnel ».

Camayenne Plage a fermement condamné ce comportement attribué à MC Fresh. Il a souligné que ses équipes de sécurité sont rapidement intervenues pour maîtriser la situation. L'établissement public a promis de renforcer ses mesures de sécurité et de collaborer avec les autorités pour éclaircir l'incident.

Il s'agit d'un événement sans précédent pour Camayenne Plage, qui garantit des sanctions contre le coupable et une transparence totale dans la gestion de cette affaire. ■

Bar Plein-Air

Un cadre idéal pour les grandes retrouvailles



Chez Tonton Daki



Rendez-vous à

Kissita

GBESSIA CITÉ DE L'AIR
SUR LA T2 AÉROPORT - CHÂTEAU D'EAU

Tél: 622 98 78 36

Bar de 50 places

Terrasse couverte pour votre confort
Plein air de 150 places pour non-fumeurs



www.karakannews.com

Site d'information générale et d'analyse
Tél. : +224 622 72 01 20
karakannews@gmail.com



site d'informations générales du droit
guinéen créé en 2017.
makoura65@gmail.com
+ 224 624 346 264
Coankry, Guinée



Les informations sur la Guinée en un seul clic

www.laguinee.info

+224 621 090 818 / +224 621 372 426
Koloma2 Carrefour Cirage, C/ Ratoma.
contactlaguinee@gmail.com /
ibrahimasory624@gmail.com



www.actuguinee.org

L'Actualité Guinéenne sur le web,
c'est sur www.actuguinee.org
actuguinee.org@gmail.com
https://www.facebook.com/actuguinee.org/
Tél.: 622 46 29 29

Les dix ans du Semi-Marathon TotalEnergies en Guinée

Pour célébrer son 10e anniversaire, le Semi-Marathon TotalEnergies de Guinée se prépare à offrir une compétition exceptionnelle le dimanche 9 novembre 2025, dès 7h.

Le départ sera donné à l'esplanade du stade du 28 septembre, situé dans la commune de Dixinn à Conakry.

L'entreprise française Total Energies promet une «*matinée 100 % sportive et festive*» avec trois parcours adaptés aux athlètes : 7 km pour les débutants, 12 km pour les motivés et 21 km pour les challengers. En plus des courses, l'événement propose une multitude d'activités, incluant un fitness géant, une ambiance musicale, ainsi que des animations et des surprises pour petits et



Le Semi-Marathon TotalEnergies 2025 est soutenu par la Fédération Guinéenne d'Athlétisme, Vista Gui, UMS, Winning Consortium Simandou, ainsi que d'autres partenaires. (© DR)

grands. La participation est gratuite, mais nécessite une inscription préalable au centre médico-sportif du stade du 28 septembre et la présentation

d'un certificat ou d'une visite médicale obligatoire. Soutenu par la Fédération Guinéenne d'Athlétisme, Vista Gui, UMS, Winning Consortium Si-

mandou, ainsi que d'autres partenaires, cet événement marquera une décennie de sport, de fête, d'énergie et de fierté guinéenne.

Le Semi-Marathon TotalEnergies est un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de course. ■

Par Thierno Ousmane

Le journaliste Bachir Sylla élu président du Remigui

Le Réseau des médias sur Internet en Guinée, désormais connu sous le nom de Réseau des médias électroniques de Guinée (REMIGUI), a procédé au renouvellement de son bureau exécutif ce samedi 18 octobre 2025, lors d'une assemblée tenue à la Maison de la Presse à Conakry.

C'est Bachir Sylla, journaliste économiste et administrateur du site *Guinee-eco.com*, qui a été plébiscité en tant que nouveau président, recueillant 18 voix contre 12 en faveur du président sortant, Thierno Ahmadou de *Guinee114.com*.

Bachir Sylla sera épaulé par une nouvelle équipe exécutive composée de huit membres élus, à savoir : Boubacar Bagnan Diallo, occupant le poste de Secrétaire Général, Mme Bilguissa Diallo dans la fonction de Trésorière, Ciré Baldé en charge de l'Information et de la Communication, Ibrahima Sory Barry responsable de l'Organisation, Thierno Hamidou Bah



Bachir Sylla, président du REMIGUI. (© DR)

dédié à la Formation, Abdourahmane Diallo en charge des Projets, Idrissa Sampiring Diallo pour les Relations Extérieures, et Fodé Oularé aux Affaires Juridiques.

Cette équipe, constituée de journalistes et de responsables de médias en ligne réputés tant au niveau national qu'international, se voit confier la mission d'insuffler un nouveau dynamisme et de renouveler en profondeur cette association.

Le REMIGUI a été fondé par Boubacar Azoka Bah, qui a quit-

té ses fonctions de président en mai 2022 suite à sa nomination en tant que Directeur général Adjoint (DGA) de la Com-

munication au sein du Ministère de l'Information et de la Communication. Dans l'intervalle, Thierno Amadou Camara, a été

désigné pour assurer la direction provisoire de l'organisation. ■

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille Accueillera le 68e Anniversaire de l'Indépendance de la Guinée

LILLE, Hauts-de-France – La Fédération des Associations Guinéennes des Hauts de France (FAG-HDF) a l'immense honneur d'annoncer officiellement que la Ville de Lille a été désignée pour accueillir la prochaine édition de la "Fête Nationale Tournante" célébrant l'An 68 de l'Indépendance Nationale de la République de Guinée le 2 octobre 2026.

Ce choix, opéré en étroite collaboration avec l'Ambassade de Guinée en France, est une marque de reconnaissance pour notre communauté et un pilier stratégique pour le rayonnement de la Guinée à l'international.

La FAG-HDF s'engage avec toute la communauté franco-Guinéenne du Nord à garantir le succès protocolaire et populaire de cet événement majeur.

Guinéens de France, Partenaires : Rendez-vous à Lille en 2026 !

Fait à Lille, le 17 octobre 2025

(FAG-HDF)

Tél : (+33) 7 51 49 97 26

E-mail : contact@fag-hdf.fr

Guinée

Sagesse

1 Celui qui pose une question peut être un sot pendant cinq minutes, mais celui qui ne pose jamais de question reste un sot pour toujours.
Tom Connelly

2 Cent pour cent des coups que vous ne tirez pas n'entrent pas.
Wayne Gretzky

3 Certaines neurones ne s'adressent pas la parole.
Yuval Noah Harari

4 Certaines personnes n'aiment pas le changement, mais vous avez besoin d'accepter le changement si l'alternative est une catastrophe.
Elon Musk



Lisez et faites lire

www.wondima.com



Lansanaya barrage,
Matoto, Conakry.
+224 624249398
666392909

alfaguinee28@gmail.com
https://www.facebook.com/Guinee28

www.guinee28.info

www.focusguinee.info



Site d'informations
Générales et d'Analyses

Pour élever davantage la Justice guinéenne Le général Mamadi Doumbouya opère un remaniement clé



Le président Mamadi Doumbouya a nommé M. Fodé Bangoura (en bonnet blanc) comme premier président de la Cour suprême et M. Sidy Souleymane N'Diaye (ci-dessous) en tant que Procureur général près le Parquet général, tout en désignant également Mohamed Diawara (en médaillon) au poste de Directeur général de l'AGRASC. (© Photomontage/Le Populaire)

Dans un souci évident de renforcer l'efficacité et l'intégrité du système judiciaire, le général Mamadi Doumbouya a annoncé, le dimanche 19 octobre 2025, une série de nominations stratégiques visant à revitaliser le secteur judiciaire national. Ce décret, conforme aux dispositions de la nouvelle Constitution, concerne à la fois des magistrats et des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, sous la direction de Yaya Kairaba Kaba.

Les principales nominations impactent la composition des chambres civiles, pénales et administratives de la Cour suprême. Le Premier président est désormais M. Fodé Bangoura. À la tête de la première chambre civile se trouve M. Yaya Boiro, ancien directeur du service de documentation et de recherche.

La nouvelle architecture judiciaire

Mme Mariama Doumbouya, ex-présidente de la chambre administrative et constitutionnelle, dirige la deuxième chambre civile. M. Abdoulaye Conté, ancien premier président de la cour d'appel de Conakry, est nommé président de la troisième chambre civile. La quatrième chambre civile, qui inclut des affaires commerciales et sociales, est présidée par M. Ibrahima Sory I Tounkara,

précédemment en poste à la cour d'appel de Kankan.

La chambre administrative et constitutionnelle est dirigée par Mme Makoya Camara, tandis que M. Saïdou Diallo et Mme Fatou Bangoura occupent respectivement les présidences des première et deuxième chambres pénales.

Le pool des conseillers s'enrichit désormais de professionnels tels que M. N'fa Ousmane Touré, M. Mamadouba Kéita, Mme Mariam Baldé, et bien d'autres qui vont apporter une expertise diversifiée et complémentaire.

Au Parquet général près la Cour suprême, M. Sidy Souleymane N'Diaye est nommé Procureur général, avec M. Sidiki Kanté en tant que Premier avocat général et M. Mamadou Dian Bora Diallo comme Deuxième avocat général, consolidant ainsi la structure judiciaire.

D'autres nominations administratives dignes de mention in-

cluent M. Hassane 2 Diallo comme Secrétaire général, M. André Safela Lénou au poste de Directeur du service de documentation, ainsi que M. Akoye Koivogui comme Chef du greffe. Par ailleurs, M. Sékou Ibrahima Soumah est nommé Inspec-

teur général à l'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires, avec Mme Thérèse Yawa Tolno comme Inspectrice générale adjointe. Ce binôme est soutenu par plusieurs inspecteurs expérimentés, tels que M. Mankan Oularé et Mme Fanta Toya Condé. Ce qui garantit une supervision efficace des activités judiciaires.

Au Bureau de stratégie et de développement, M. Mohamed Lamine Samaké exerce désormais la fonction de Directeur général, assisté de M. Sékou Diaka Kaba, ingénieur en génie civil.

Dans le domaine de la justice de proximité, M. Ousmane Fofana prend les rênes en tant que Directeur national, soutenu par M. Robert Il Kamano.

Pour les affaires criminelles et civiles, M. Amadou Oury Diallo est nommé Directeur national des affaires criminelles et des grâces, avec M. Abdoulaye Bintiya Bangoura comme adjoint. Le secteur pénitentiaire,

qui joue un rôle crucial dans la protection judiciaire, est dirigé par M. Mamadou Gando Bah. La direction nationale de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire de la jeunesse est assurée par M. Sanoussi Béréte.

Concernant les droits humains et la réconciliation, M. Abdoulaye Yattara est désormais à la tête de la Direction nationale des droits de l'homme, assisté de Mme Nounkoumba Sy.

Les nominations au Secrétariat exécutif de la Chambre d'arbitrage, au Centre de formation judiciaire et à l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), désormais dirigée par Mohamed Diawara, contribuent au renforcement de l'architecture judiciaire.

Ce remaniement, initié par le chef de l'État et le Garde des Sceaux, offre une occasion précieuse de renforcer et d'optimiser la gouvernance de ces institutions judiciaires dans tous ses dimensions. ■

Par Alpha A. Diallo

NOUVEAU

AFRIK Info TV

Désormais **178**

LES CHAINES D'INFORMATION N°256

LES CHAINES AFRICAINES N°408

LES CHAINES NATIONALES N°9

Sur le bouquet **CANAL+**

A partir du 07 Juillet **2025**

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry/>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Libre Tribune / Par Oleg Nesterenko, Président du CCIE

La flotte « fantôme » russe : mythes et réalité

Le 19 septembre dernier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, annonçait au monde l'adoption du 19ème paquet de sanctions à l'encontre de la Russie. Parmi les dispositions additionnelles, Madame von der Leyen annonce : « *Pour renforcer l'application des sanctions, nous les appliquons désormais à 118 navires supplémentaires de la flotte fantôme. Au total, plus de 560 navires sont maintenant inscrits sur la liste des navires visés par les sanctions de l'UE !* ».



L'assertion de certains « ex-perts » des plateaux télé occidentaux, selon laquelle une part significative de la prétendue flotte « fantôme » russe naviguerait sous des pavillons étrangers, présentée comme une manœuvre dilatoire visant à « brouiller les pistes » face à des actions de « contrôle bienveillant » des pays occidentaux, relève d'une simplification excessive et d'une méconnaissance totale des pratiques maritimes courantes. (© DR)

Cela étant, elle omettait d'évoquer l'efficacité des dix-huit précédents trains de sanctions. À titre indicatif, en janvier 2025, le nombre de sanctions décrétées par le bloc occidental à l'encontre de la Fédération de Russie culminait à 21700, lesquelles, contrairement aux prévisions initiales fort enthousiastes, ont précipité les pays de l'Union européenne, et non pas la Russie, vers la voie d'une récession économique avérée.

La manipulation de l'esprit collectif

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement dans les dernières semaines, l'opinion publique est assaillie de récits relatifs à une prétendue « flotte fantôme » russe. Ces récits, élaborés par les instances dirigeantes du bloc occidental otanien, amplifiés et propagés par les médias mainstream, véritables fers de lance idéologiques alimentés par des subsides gouvernementaux massifs, tendent à modeler une perception biaisée. L'objectif est de forger une image préconçue dans l'esprit collectif : celle de navires naviguant en toute illégalité, cherchant à se soustraire au contrôle bienveillant des autorités légales et représentant une menace environnementale considérable en raison de leur obsolescence et des pratiques opérationnelles très douteuses de leurs équipages et de leurs propriétaires. En somme, une obscure armada d'épaves clandestines hors-la-loi.

Qu'en est-il réellement de ce récit ? En vérité, il s'agit d'une construction narrative dont chaque composante est intrinsèquement fallacieuse ; une stratégie d'ingénierie sociale agressive orchestrée dans le but de servir les intérêts politico-financiers des « élites » occidentales.

L'expression « flotte fantôme » et le marché de l'assurance maritime

D'où émerge cette expression de « flotte fantôme », désignant une portion de la flotte commerciale affiliée, directement ou indirectement, à la Fédération de Russie ou servant les intérêts d'entreprises de nationalité russe ? Sa genèse est simple : une création péjorative, forgée dans les ateliers de propagande du camp atlantico-otanien, avec le Royaume-Uni « en tête de gondole ». Un terme chargé d'ombres et de sous-entendus dénigrants, destiné à stigmatiser. Cela étant, sur le plan juridique, la seule distinction entre les navires qualifiés de « fantômes » par l'appareil de désinformation occidental et tout autre navire opérant sur les mers et océans réside dans l'origine de leur assurance maritime (des dommages aux navires, de la protection des biens matériels, de la responsabilité civile, des pertes d'exploitation, ...) : ces navires ont recours à des compagnies d'assurance autres qu'occidentales. C'est là que commence et s'achève la différence entre la flotte « fantôme » et la flotte « conventionnelle ».

L'ensemble des sanctions imposées à la Fédération de Russie, jugées illégales au regard du droit international et incluant l'interdiction d'assurer les navires « russes », s'est avéré préjudiciable aux instigateurs de ces mesures. La nature ayant horreur du vide, la tentative occidentale de paralyser le commerce maritime de la Fédération de Russie a incité Moscou à abandonner les instruments d'assurance maritime traditionnels contrôlés par ses adversaires, au profit de compagnies d'assurances alternatives situées en dehors du marché occidental.

À l'instar des sanctions similaires imposées au Venezuela et à l'Iran, de telles initiatives du camp atlantiste ne font que consolider les compagnies d'assurance maritime alternatives au monopole occidental. Par ailleurs, en mai 2023, la Russie a créé sa propre compagnie internationale d'assurance maritime, la Compagnie Eurasienne de Réassurance (EPK), avec la participation au capital de la Biélorussie, du Kazakhstan, de l'Arménie et du Kirghizistan, rendant ainsi impossible l'application contre cette nouvelle structure des sanctions occidentales illégales. Ainsi, la flotte « fantôme » devient le symbole d'une riposte économique inattendue, une ombre portée sur les ambitions hégémoniques de l'Occident. Notons que les dix plus importantes sociétés d'assurance maritime sont occidentales (hormis MSIG du Japon, qui reste néanmoins sous influence directe occidentale), dont trois américaines (AIG, BHSI et Gallagher) et deux britanniques

(JLT et AON). Ces géants se partagent un marché de l'assurance maritime très lucratif et en expansion, dont les bénéfices prévus devraient dépasser 41 milliards USD par an d'ici 2028.

Le rôle sous-jacent de Londres

Il convient de souligner que le Royaume-Uni se positionne en figure de proue dans la lutte contre la prétendue flotte « fantôme » russe. Cette prééminence découle du fait que, contrairement à d'autres nations majeures de l'assurance maritime occidentale pour lesquelles ce marché représente une composante parmi d'autres, l'assurance maritime constitue historiquement pour Londres, en tant qu'empire maritime, l'un des piliers fondamentaux de son influence géopolitique globale. Cette influence est conjuguée à son omniprésence dans le commerce maritime mondial, laquelle s'exerce également par le biais d'un contrôle officieux, voire militaire, de points de passage maritimes névralgiques à travers le globe, ce qui lui confère une emprise significative sur une part substantielle du commerce maritime mondial.

Traditionnellement, l'assurance maritime « corps et machines » (CASCO) est souscrite auprès de compagnies d'assurance ou de courtiers affiliés au Lloyd's de Londres (JLT). L'assurance de la responsabilité civile des armateurs est prin-

cipalement gérée par des clubs de protection et d'indemnisation mutuelle (P&I), regroupés au sein de l'International Group of P&I Clubs (IGP&I), dont l'origine historique remonte à l'Angleterre. Bien qu'il existe un nombre considérable de clubs de ce type à travers le monde, un grand nombre d'entre eux sont soit directement situés au Royaume-Uni (North Standard P&I Club, West of England P&I Club, etc.), soit intégrés à un groupe international où les clubs anglais conservent une influence déterminante. Aujourd'hui, ce groupe international se compose de douze clubs membres principaux et de plusieurs clubs associés. Ensemble, ils exercent un contrôle sur environ 90 % du tonnage global assuré.

L'omniprésence britannique dans le domaine maritime se manifeste sous diverses formes, allant au-delà du marché de l'assurance, et se caractérise toujours par une attitude très agressive envers les puissances considérées comme rivales. Notamment, après avoir échoué à prendre le contrôle du port militaire de Sébastopol en Crimée, conjointement avec son allié américain - projet qui était intégré à la planification du coup d'État de Kiev en 2014 mais contrecarré par l'annexion de la péninsule par la Russie -, l'une des raisons majeures de la participation britannique très active dans le conflit ukrainien à partir du mois de février 2022 réside dans la volonté de Londres de préserver son emprise sur le second port maritime stratégique de la mer Noire après Sébastopol : celui d'Otchakov, situé au sud-est de l'Ukraine.

Suite à la page 11

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

📌 Youscribe

<https://www.youscribe.com › lepopulaireconakry>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Suite de la page 10

Cette participation se traduit par un rôle de fer de lance, incitant le régime de Kiev à poursuivre la guerre contre la Russie au lieu de rechercher une résolution pacifique dès les premiers mois du conflit armé.

L'importance stratégique du port d'Otchakov découle de son statut particulier au regard de la Convention de Montreux (1936), qui limite considérablement la durée de présence des navires de guerre des pays non riverains en mer Noire. Étant situé au bord de la mer, le port d'Otchakov est néanmoins classifié comme un port fluvial, ce qui lui permet de contourner les restrictions de ladite convention et d'y implanter de manière permanente une infrastructure navale militaire étrangère au bassin de la mer Noire. Bien avant le début en février 2022 de la phase active du conflit en Ukraine, les autorités britanniques avaient entrepris la construction de leur base militaire navale à Otchakov. Jusqu'à présent, le bellicisme de Londres dans la région est en grande partie motivé par sa détermination à conserver le contrôle de ce port, même au prix de centaines de milliers de vies ukrainiennes et de la destruction de l'Ukraine.

Si l'entreprise en cours devait échouer, perspective qui se précise à l'horizon, il ne faudrait pas s'attendre à un abandon de la mer Noire par les Britanniques. Au contraire : un redéploiement stratégique sur la côte roumaine aura lieu comme alternative. Cette adaptation s'inscrirait dans une logique de consolidation de la présence britannique dans la région.

Les «bateaux-poubelles» ?

Concernant le discours atlantico-otarien sur le prétendu danger que représenteraient les navires « russes » pour l'environnement, notamment l'allégation selon laquelle ils seraient, pour la plupart, non seulement des navires « fantômes » mais également des « bateaux-poubelles », il convient d'affirmer que cette dernière est profondément mensongère.

Selon des informations dont je dispose, émanant de sources fiables et très bien informées, l'âge moyen de la flotte marchande servant les intérêts de la Fédération de Russie, classée en tant que « fantôme » et assurée auprès de compagnies autres qu'occidentales, est même inférieur à celui des navires assurés par des compagnies d'assurance du Royaume-Uni.

De plus, des études maritimes internationales démontrent que l'âge moyen d'une flotte n'est pas nécessairement corrélé à

des risques environnementaux accrus, pourvu que les navires soient entretenus conformément aux normes internationales et aux réglementations de l'Organisation Maritime Internationale (OMI). L'accusation de « bateaux-poubelles » relève donc d'une stratégie de désinformation et non pas d'une réalité environnementale avérée.

Navire « russe » abordé par la France

Dans les médias occidentaux, tout un déluge de mensonges s'est déversé au sujet de l'arraisonnement, le 27 septembre dernier, du pétrolier « Boracay » battant pavillon béninois et prétendument lié à la flotte fantôme « russe ». Cette opération médiatique s'inscrit directement dans une stratégie de manipulation et de formatage de l'opinion du grand public.

À titre d'illustration, sur TF1, un professeur français de droit maritime a affirmé : « *Au-delà de la mer territoriale se trouve la zone économique exclusive [...] Or, dans cette zone, un navire d'État français peut parfaitement aborder un navire étranger, s'il a des soupçons sur le fait que ce dernier n'ait pas de nationalité, c'est-à-dire pas de pavillon* ».

Dans cette communication, l'expert de TF1 « oublie » de préciser : le fait qu'un navire se situe spécifiquement dans la ZEE française n'a aucun rapport avec le droit de l'arraisonner. Les ZEE, s'étendant jusqu'à 200 milles marins des côtes (370,42 km), ne sont pas des zones de souveraineté absolue. L'État côtier n'y exerce des droits souverains qu'en matière de ressources économiques (extraction des matières premières, pêche, etc.) et de protection de l'environnement marin. En matière de navigation, le statut juridique des ZEE est identique à celui des eaux internationales (la haute mer), où la France ne dispose d'aucun droit particulier.

L'article 110 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), adoptée à Montego Bay le 10 décembre 1982, encadre strictement le « droit de visite », soit l'arraisonnement d'un navire en haute mer. Un navire de guerre ou un navire d'État (police, douane...) ne peut arraisonner un navire étranger que s'il existe des motifs sérieux de soupçonner que ce dernier se livre à la piraterie, au transport d'esclaves, à des émissions (de radio ou de télévision) non autorisées, est sans nationalité, ou arbore un pavillon étranger tout en ayant la même nationalité que le navire arraisonneur. En l'absence d'une de ces conditions, l'arraisonnement est assimilé à un acte de piraterie. Le cas de l'arraisonnement du pétrolier « Boracay » révèle une

imposture : l'argument officiel du soupçon de sa navigation soi-disant sans aucun pavillon, soit sans nationalité, n'est qu'un prétexte fabriqué et téléguisé depuis Paris, mû par des motivations exclusivement politiques. L'objectif est de justifier une séquestration illégale, même temporaire, exhibant ainsi une démonstration de force. La véritable cause de cette provocation dirigée contre le navire réside dans son transport de pétrole d'un port russe vers un port indien – une opération légale en parfaite conformité avec le droit international – ce qui déplaît aux autorités atlantico-otaniennes qui se positionnent en suzeraines des nations non occidentales et considèrent être en droit de leur imposer des « règles » au mépris des lois établies.

Le 2 octobre, Emmanuel Macron lui-même a déclaré : « *Nous avons décidé de passer un pas en allant vers des politiques d'entrave quand dans nos eaux on a des bateaux suspects qui participent de ces trafics et donc pour réduire la capacité de la Russie à se financer par ce biais* ».

Cette déclaration officielle est explicite et dévoile que les raisons invoquées lors des arraisonnements ne sont que des faux-semblants, une piraterie à peine voilée.

Deux éléments fondamentaux émergent de cette affaire :

Premièrement, l'immobilisation du navire « Boracay » a été cautionnée par la justice française. Or, à l'examen des faits, nous sommes clairement en face d'une décision judiciaire qui a été prise non sur la base d'éléments probants, mais en vertu d'une injonction politique émanant du pouvoir exécutif. Il convient de rappeler à ce dernier l'existence de la Constitution du 4 octobre 1958 qui, entre autres, consacre la séparation des pouvoirs, garantissant l'indépendance fonctionnelle des juridictions par rapport au pouvoir exécutif. La violation de ce principe constitutionnel constitue un crime grave.

Deuxièmement, il est impératif de rappeler aux membres du gouvernement Macron, instigateurs incontestables de cette mise en scène, qu'un tel comportement flirte dangereusement avec la piraterie selon l'article 101 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La piraterie, en plus d'être punissable par la loi (article 224-6 du Code pénal), est également un *casus belli*, un motif suffisant pour l'État propriétaire du navire d'entrer en guerre contre l'État auteur de la piraterie.

Il est également à souligner que les propriétaires des navires abusivement arraisonnés engageront des poursuites judiciaires contre la France afin de réclamer les dommages financiers subis, à commencer

par les pertes liées aux retards de livraison, qui peuvent se chiffrer en millions d'euros. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée par la France le 10 décembre 1982, est explicite : si les soupçons ayant justifié l'immobilisation d'un navire s'avèrent infondés, les propriétaires du navire sont indemnisés pour toute perte ou tout dommage (Article 110, §3). Ainsi, chaque immobilisation d'un navire orchestrée dans le but de satisfaire les intérêts du groupement politique de Macron, à l'instar de celle du 27 septembre, se traduit par une facture payée par les contribuables français.

Les navires sous un pavillon étranger

L'assertion de certains « experts » des plateaux télé occidentaux, selon laquelle une part significative de la prétendue flotte « fantôme » russe naviguerait sous des pavillons étrangers, présentée comme une manœuvre dilatoire visant à « brouiller les pistes » face à des actions de « contrôle bienveillant » des pays occidentaux, relève d'une simplification excessive et d'une méconnaissance totale des pratiques maritimes courantes.

L'enregistrement d'un navire sous un pavillon différent de la nationalité de son propriétaire est une pratique largement répandue dans l'industrie maritime internationale.

Si les registres de navires indiquant sa nationalité ont vu le jour dès 1660, la navigation sous un pavillon étranger est devenue courante surtout dès la fin de la Seconde Guerre mondiale et formalisée en 1974 par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) en tant que l'acquisition d'un « pavillon de libre immatriculation » ou encore d'un « pavillon de complaisance ».

Les principales raisons de la pratique de l'immatriculation des navires dans un pays autre que celui de son véritable propriétaire sont financières et administratives. De nombreux États offrent des régimes fiscaux avantageux, voire une exonération totale d'impôts, attirant ainsi les armateurs désireux de réduire leurs charges. Les procédures d'immatriculation sont généralement rapides et simplifiées, et les exigences relatives à la nationalité de l'équipage sont minimales. La possibilité de recruter une main-d'œuvre à bas coût et l'absence de législation du travail contraignante permettent également aux armateurs de réaliser des économies substantielles. Enfin, une certaine flexibilité en matière de normes de sécurité et environnementales peut, dans certains cas, réduire davantage les coûts. Ces facteurs combinés rendent les pavillons de certains

pays plus attractifs que d'autres pour les armateurs, qui considèrent le choix du pavillon comme un instrument stratégique d'optimisation des processus commerciaux. Actuellement, environ quatre cinquièmes de la flotte marchande mondiale sont immatriculés sous des pavillons autres que celui du pays d'origine de l'armateur. Les principaux pays d'immatriculation sont l'Indonésie, la Chine, le Panama, le Liberia, le Japon et les Îles Marshall. Par conséquent, l'immatriculation de navires d'origine russe sous des pavillons étrangers s'inscrit dans une pratique standard et largement répandue.

Sur un total mondial d'environ 112 500 navires marchands immatriculés, la part des bâtiments enregistrés auprès des pays occidentaux (hors Russie) représente une portion minoritaire, inférieure à 20% du total global. Cette répartition souligne une prédominance croissante des pavillons de complaisance et des registres d'immatriculation non occidentaux, phénomène analysé en détail dans les rapports annuels de la CNUCED.

Post scriptum

Le mensonge érigé en doctrine, la manipulation institutionnalisée et les sanctions brandis en violation flagrante du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité est le seul organe habilité à prescrire des mesures coercitives (Charte de l'ONU, chapitre VII) – constituent désormais l'arsenal privilégié de la politique étrangère occidentale.

La classe politique occidentale, autrefois pourvue de stratégies d'envergure, se trouve désormais dominée majoritairement par des vulgaires activistes dogmatiques, manifestant une profonde déconnection des réalités géopolitiques et économiques contemporaines. Le paradigme mondial actuel s'écarte significativement de l'époque où leur puissance florissait, époque caractérisée par une impunité absolue dans leur suzeraineté sur une planète vassalisée.

Dans ce nouveau contexte, l'application des modes opératoires occidentaux traditionnels entraînera des conséquences inéluctables pour leurs instigateurs : au mieux, une récession structurelle et durable ; au pire, un processus d'autodestruction. ■

Par Oleg Nesterenko
Président du CCIE
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne)

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

https://www.youscribe.com › lepopulaireconakry

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Madagascar : Le Colonel Randrianirina annonce un «nouveau chapitre de la vie nationale»*

Ce vendredi 17 octobre 2025, le colonel Randrianirina a prêté serment en tant que chef d'Etat de Madagascar. Et annoncé l'ouverture d'un «nouveau chapitre de la vie nationale».*

Antananarivo, 17 octobre (Xinhua) -- Le colonel Michaël Randrianirina a officiellement prêté serment vendredi en tant que chef d'Etat de Madagascar et annoncé dans son discours l'ouverture d'un «nouveau chapitre de la vie nationale». «L'heure est maintenant aux actions», a-t-il déclaré, appelant à l'apaisement et à la mobilisation collective pour le redressement socio-économique du pays. «Nous nous engageons à une rupture avec le passé, notre mission principale est de réformer en profondeur les systèmes ad-

ministratifs, socio-économiques et politiques de gouvernance du pays», a-t-il proclamé.

A court terme, le colonel Randrianirina entend s'attaquer aux problèmes sociaux récurrents du pays, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la santé et de l'éducation.

A moyen terme, il a indiqué le lancement d'un processus inclusif de refondation institutionnelle, prévoyant l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la révision des textes électoraux en vue de futures élections et référendums.

Le colonel Randrianirina a éga-



Le colonel Michaël Randrianirina a prêté serment en tant que chef d'Etat de Madagascar.(DR)

lement exprimé sa volonté de travailler en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, les invitant à accompagner Madagascar dans «le processus de pilotage et de mise en œuvre de la refondation nationale».

Enfin, il a tenu à rassurer les partenaires techniques et financiers ainsi que les investisseurs sur la volonté du gouvernement transitoire d'instaurer un climat «apaisé, plus attractif et sécurisé» pour les affaires. Agé de 51 ans, cet officier supérieur de l'armée malgache a fait carrière au sein du Corps d'administration des personnes et des services de l'armée de terre (CAPSAT).

Il avait en outre exercé les fonctions de chef de la région Androy, dans le sud du pays. ■

* Le titre et le chapeau sont de la rédaction.

A photograph of a woman in a white chef's uniform and hat, smiling and holding a container of 'airpain' flour. She is standing in front of a display of breads. The background is a warm, orange-toned setting, likely a bakery or a display case filled with various breads.

620 832 972 / 655 400 400
Améliorant Pour La Panification

Coopération agricole sino-africaine

Le transfert de savoirs pour l'autonomie agricole

Beijing, 17 octobre (Xinhua) -- *«Mieux vaut apprendre à quelqu'un à pêcher que de lui donner du poisson».* Voici l'approche adoptée par les experts agricoles chinois en Afrique, où ils forment les populations locales aux techniques modernes pour assurer un développement durable.

Les projets concrets se multiplient, visant à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.

A Madagascar, la révolution du coton

En trois ans, les rendements du coton ont doublé dans la région de Toliara, dans le sud-ouest de Madagascar, grâce à l'intervention d'experts de l'Université d'agriculture du Shanxi. Face à des semences vieillissantes et une faible productivité, ils ont introduit de nouvelles méthodes, a expliqué Wang Bin, expert du projet chinois d'aide agricole à Madagascar. Les spécialistes chinois ont sélectionné des variétés, optimisé la plantation et lutté contre les parasites. Un manuel illustré et des normes techniques locales ont été créés, permettant aux *"solutions chinoises"* de prendre racine. Les parcelles de démonstration produisent désormais 1,83 tonne de graines de cotonnier par hectare, soit une augmentation de 129%. Un centre de recherche agricole sino-malgache a été inauguré en 2023 à l'Université de Toliara pour pérenniser ces échanges.

En Ethiopie, l'économie familiale prospère

Dans l'école agricole d'Ardaita, à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, enseignants et étudiants récoltent avec fierté des champignons qu'ils ont cultivés eux-mêmes. An Taicheng et Du Limei, un couple d'experts chinois, leur ont transmis un savoir-faire ayant fait passer la production de une à six récoltes. Au-delà des champignons, ils ont introduit un modèle d' *"économie familiale"*, avec la culture de légumes, de fruits, de céréales et de mûriers et même l'élevage de vers à soie. *«L'objectif est de fournir des techniques utiles, que les gens puissent s'approprier et qui soient rentables»*, souligne M. An. Près de 1.200 personnes ont été formées, créant les bases d'une équipe agricole locale pérenne.

Au Zimbabwe, vers l'autosuffisance

Dans un village pilote situé à Zvimba, dans la province du Mashonaland occidental, dans

le nord du Zimbabwe, l'arrivée des experts chinois a transformé la vie des habitants. En s'inspirant de l'expérience chinoise de réduction de la pauvreté, ils ont mis en place un système de mentorat, où un expert aide deux à trois familles. *«La priorité était de remplir les assiettes»*, se souvient Zhao Ke, le chef du projet. Avec des semences, des engrais et des formations, le rendement du maïs est passé de 0,45 à 5 tonnes par hectare. *«Je remercie les experts chinois qui ont vraiment changé notre vie»*, témoigne un agri-

culteur local désormais prospère. Des agriculteurs tanzaniens utilisent une machine fabriquée par la société Zoomlion pour récolter du riz à Morogoro, en Tanzanie, le 4 juin 2025. (Photo : Emmanuel Herman)

En Tanzanie, la mécanisation change la donne

Dans la région tanzanienne de Morogoro, le paysage agricole a radicalement changé. Les machines ont désormais rem-

placé les faucilles traditionnelles, avec leur robuste ronronnement. Une moissonneuse-batteuse portant le logo *"ZOOMLION"*, fabricant de matériel de construction, attend sereinement le début de la récolte. *«Avant, il fallait deux jours et plusieurs travailleurs pour récolter une acre avec des faucilles. C'était épuisant et cher»*, se souvient Timothy Shuma, riziculteur de 41 ans. *«Maintenant, cette moissonneuse-batteuse fait une acre et demie en une heure. L'efficacité est incomparable, et le travail n'est plus une corvée.»*

Selon M. Shuma, l'arrivée progressive des machines agricoles chinoises depuis 2012 a transformé les pratiques locales. Les équipements de Zoomlion, accompagnés de formations techniques, ont été déterminants. *«Ils ne se contentent pas de vendre les machines. Ils nous forment, et les premiers formés deviennent formateurs à leur tour»*, explique l'agriculteur, désormais serein face à l'ampleur des travaux.

Lors du Sommet 2024 du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), le président chinois, Xi Jinping, a déclaré que la Chine était disposée à travailler avec l'Afrique pour mettre en œuvre dix plans d'action de partenariat, dont l'action de partenariat pour le développement de l'agriculture au bénéfice de la population. Dans le cadre de cette action, la Chine fournira à l'Afrique des aides alimentaires d'urgence d'un milliard de yuans, construira en Afrique des zones de démonstration agricole standardisées d'une superficie de 100.000 mu (environ 6.670 hectares), enverra 500 agronomes dans les pays africains, créera sur le continent une alliance Chine-Afrique pour l'innovation scientifique et technologique agricole et y réalisera 500 projets d'intérêt public. Conformément au premier plan triennal de la Vision 2035 de la coopération sino-africaine, la Chine a déployé plus de 500 experts agricoles en Afrique et formé près de 9.000 personnes locales. Fin 2023, 24 centres de démonstration de technologies agricoles établis par la Chine à travers le continent avaient permis la diffusion de plus de 300 techniques agricoles avancées. Ces projets ont boosté les rendements agricoles locaux de 30 à 60% en moyenne, bénéficiant à plus d'un million de petits exploitants africains. ■



Une femme travaille dans un centre de démonstration d'agriculture urbaine à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, le 29 août 2025. (Photo : Michael Tewelde)



Des agriculteurs tanzaniens utilisent une machine fabriquée par la société Zoomlion pour récolter du riz à Morogoro, en Tanzanie, le 4 juin 2025. (Photo : Emmanuel Herman)

La Révolution américaine a été concoctée dans des tavernes

Pour planifier une révolution, il faut d'abord un QG. Dans les années 1770, les colons américains ont choisi les tavernes. Ils se réunissaient dans ces bars-hôtels établis en bordure de routes ou dans les villes, une tradition héritée des Britanniques et qui remonte à la Rome antique.

Les tavernes offraient un lieu pour dormir, manger, lire le journal, jouer aux cartes et débattre des questions du jour.

« Elles étaient pratiques », explique Cathy Hellier, historienne au musée Colonial Williamsburg. « Tout ce qu'il leur fallait se trouvait en un seul lieu. » Et dans l'Amérique coloniale d'il y a 250 ans, ce qu'il fallait, c'était pouvoir discuter de l'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

À Williamsburg, l'ancienne capitale de la Virginie et centre névralgique du mouvement révolutionnaire, les tavernes sont devenues des lieux où les opposants à la couronne britannique pouvaient développer leurs plans. En mars 1773, un groupe de législateurs de Virginie réuni à la taverne Raleigh, à Williamsburg, a proposé la création d'un « comité de correspondance » qui relierait les foyers de résistance des 13 colonies américaines.

Lorsque le gouverneur royal, Lord Dunmore, a dissous la Chambre des Bourgeois de Virginie en mai 1774, les membres de cette assemblée rebelle — dont Patrick Henry, Thomas Jefferson et Richard Henry Lee — sont aussitôt descendus sur Duke of Gloucester Street et ont reconvoqué la législature à la taverne Raleigh.



Les « Fils de la Liberté », révolutionnaires des 13 premières colonies américaines, ont planifié la révolte politique appelée la « Boston Tea Party » à la taverne Green Dragon, sur Union Street, à Boston. (Boston Public Library)

Pendant ce temps, à Boston, Samuel Adams, John Hancock et les autres Fils de la Liberté — un groupe opposé au système fiscal du gouvernement britannique — se réunissaient souvent à la taverne Green Dragon. C'est là que les colons ont planifié la « Boston Tea Party », célèbre révolte de 1773 qui visait à protester contre la « taxation sans représentation » imposée par la Grande-Bretagne. Au XIXe siècle, l'historien et homme d'État Daniel Webster qualifia l'établissement Green Dragon de « quartier général de la Révolution », soulignant son rôle de lieu de rassemblement clé pour les artisans et commerçants qui ont soutenu la ratification de la Constitution

américaine en 1788.

À Philadelphie, Thomas Jefferson, John Adams et Benjamin Franklin se retrouvaient à la City Tavern pour discuter de la rédaction de la Déclaration d'indépendance. La taverne a même accueilli une réunion du Congrès continental, l'organe de gouvernance des colonies durant l'ère révolutionnaire. Quelques années plus tard, c'est dans cette même taverne que George Washington et d'autres se réunissaient après les séances de la Convention constitutionnelle pour continuer à débattre des détails de la Constitution américaine, le document qui allait fournir le cadre de gouvernance de la jeune nation.

« Une grande partie de la recherche de consensus, des compromis et des négociations a eu lieu autour d'un gigot de mouton », raconte Tyler Putman, historien au Musée de la révolution américaine à Philadelphie. Le musée est construit sur les ruines d'une taverne où, selon M. Putman, la révolution aurait aussi été discutée. Des archéologues y ont en effet retrouvé une vitre gravée de vers des Lettres de Caton, des pamphlets critiques de la Grande-Bretagne beaucoup lus dans les colonies américaines.

Pour M. Putman, cette vitre constitue une preuve matérielle que des gens ordinaires, dans des lieux ordinaires, « discutaient de grandes idées ».

Quant aux Britanniques, ils savaient que les idées révolutionnaires étaient débattues dans les tavernes, mais leurs agents manquaient de ressources pour surveiller ces discussions privées. « Il n'existait pas vraiment de force de police organisée et dirigée par l'État », explique Tyler Putman. « Ils n'avaient pas forcément le renseignement ni la force physique pour agir. »

De plus, ajoute Cathy Hellier, les révolutionnaires ne faisaient rien de manifestement illégal. Après tout, « il s'agissait simplement d'une bande de gars qui traînaient à la taverne. » ■

Par Charles Hoskinson
19 septembre 2025

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

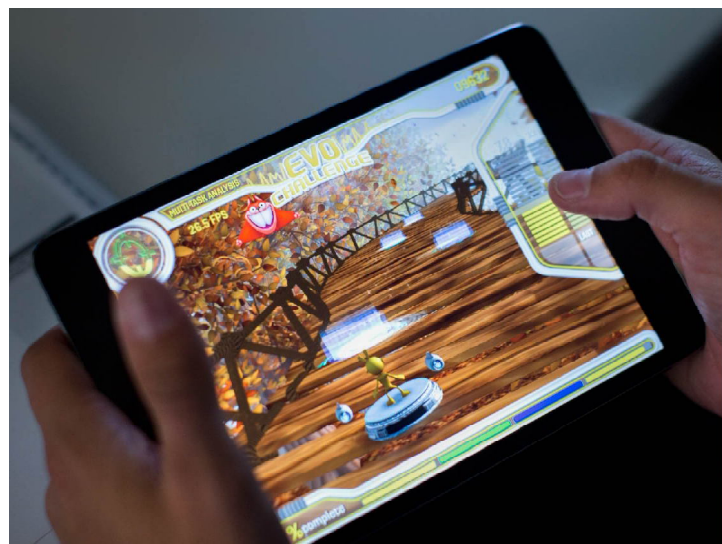
📌 Youscribe

<https://www.youscribe.com> > lepopulaireconakry

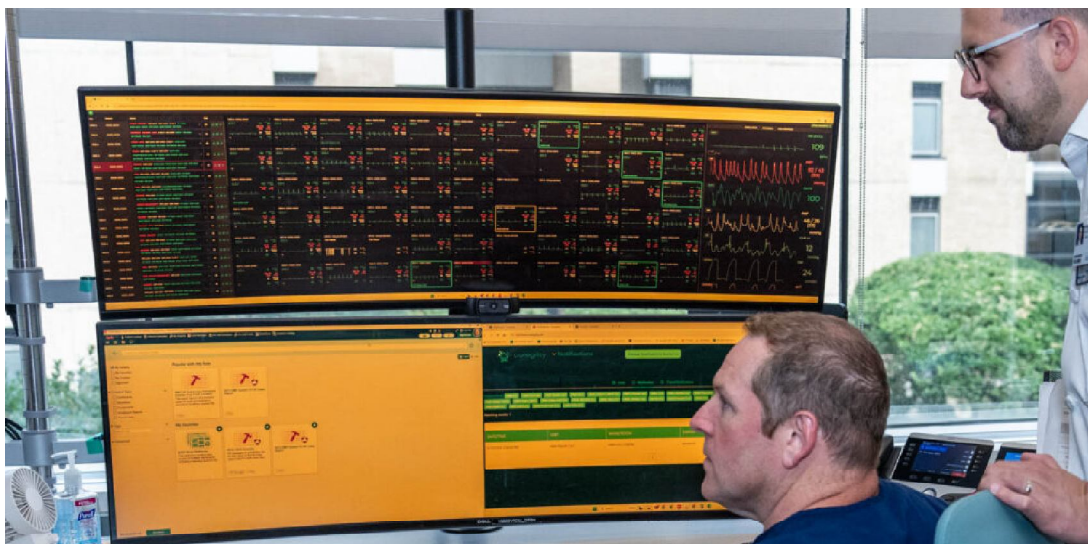
Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.

Education

Ces innovations américaines transforment la médecine



Le projet « Project : EVO » du laboratoire californien Akili Interactive Lab propose des interventions non médicamenteuses pour les enfants souffrant de TDAH. (© Dina Rudick/The Boston Globe/Getty Images)



Le Houston Methodist Hospital a recours à l'intelligence artificielle pour mieux suivre les patients. (© Kirk Sides/Houston Chronicle/Getty Images)

Les percées médicales font progresser les soins de santé en aidant les médecins à prévenir et à traiter des maladies telles que le cancer et le diabète, deux des principales causes de décès.

Ceux qui adoptent de nouveaux outils technologiques s'estiment davantage en mesure d'interpréter les résultats des examens, de diagnostiquer les maladies et de mettre au point des traitements personnalisés pour leurs patients. Voici trois domaines dans lesquels l'innovation américaine améliore les soins de santé.

L'intelligence artificielle

Les médecins utilisent l'intelligence artificielle (IA) pour examiner les clichés à la recherche de signes de cancer gastro-intestinal, ce qui permet une détection plus précoce et même une prévention dans certains cas. L'IA apporte « des données solides pour aider les médecins à repérer des polypes ou des lésions pendant les coloscopies, ce qui pourrait conduire à de meilleurs résultats pour les patients », explique le Dr Michael Ruchim, gastro-entérologue au Northwestern Memorial Hospital.

Lancé en 1956 lors d'un atelier au Dartmouth College, dans le New Hampshire, le domaine de

l'intelligence artificielle a pris son essor au cours des dernières décennies, en grande partie grâce aux progrès de la puissance informatique.

Les technologies de reconnaissance d'images par l'IA peuvent également aider les médecins à détecter les irrégularités du rythme cardiaque lors d'électrocardiogrammes et de scanners cardiaques ainsi qu'à faire gagner un temps précieux dans le diagnostic des problèmes de santé. Selon la Harvard Medical School, les chatbots d'IA peuvent également fournir aux médecins des données sur des cas similaires afin d'étayer leurs décisions en matière de diagnostic et de traitement. Cette aide s'avère particulièrement précieuse pour diagnostiquer des maladies rares qu'un médecin n'a peut-être jamais vues.

La médecine de précision

Les médecins ont de plus en plus recours à la médecine de précision, ou médecine personnalisée, pour déterminer le traitement de nombreux cancers,

notamment du sein, du côlon et du poumon, ainsi que du mélanome, de la leucémie et du lymphome. « En analysant les profils génétiques des tumeurs de leurs patients, les médecins peuvent apprendre quels traitements sont les plus efficaces pour chaque patient », selon Learn.Genetics, une plateforme en ligne de l'Université de l'Utah.

En 2015, les Instituts nationaux de la santé (N.I.H.) ont lancé une initiative visant à étudier comment la génétique, le mode de vie et l'environnement d'un individu influent sur son risque de maladie.

La société Editas Medicine Inc. basée à Cambridge, dans le Massachusetts, planche sur la modification des gènes pour

traiter une maladie susceptible d'entraîner la cécité. Selon Diana Brixner, fondatrice du Pharmacotherapy and Outcomes Research Center de l'Université de l'Utah, d'autres recherches sur la médecine personnalisée sont prometteuses pour l'ingénierie des cellules T, associées aux maladies auto-immunes telles que le VIH/sida, et pour la conception de médicaments précisément adaptés aux cellules cancéreuses d'un patient.

Les thérapies numériques

Les logiciels intégrés aux tablettes, smartphones, smartwatches et autres dispositifs

portables peuvent contribuer à la prévention et au traitement de maladies, selon The Medical Futurist.

Les applications thérapeutiques numériques (DTx) aident les patients atteints d'un cancer à respecter les programmes de traitement et même à s'auto-administrer un traitement pour réduire la douleur ou l'anxiété. D'autres applications DTx permettent aux patients de gérer l'asthme, le diabète, les migraines, les troubles du sommeil et les problèmes de santé mentale tels que le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

Le docteur Joseph Kvedar, un dermatologue qui a mis au point la thérapie numérique à Boston en 1995, explique que ces applications permettent aux médecins d'étendre les soins aux patients au-delà des hôpitaux et des dispensaires. « Pensez aux outils dont vous disposez », déclare-t-il dans une interview accordée à Osmosis, une publication médicale associée à l'université de Richmond. Il invite les médecins à intégrer ces outils dans leur pratique « afin de fournir des soins de haute qualité d'une manière plus efficace et plus pratique pour le patient ». ■

Par Lauren Monsen

31 mars 2025

www.share.america.gov



Delfi Diagnostics, à Baltimore, tire parti de la technologie des algorithmes d'apprentissage automatique, une forme d'IA, pour analyser des échantillons sanguins aux fins de dépistage du cancer. (© Kim Hairston / The Baltimore Sun / TNS / Getty Images)

le populaire



Abonnement

Le Populaire Conakry

Youscribe

<https://www.youscribe.com/lepopulaireconakry>

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.



Guinée Trek Aventure



Réservez vite:



+224-625-61-00-25



guineerando@gmail.com

Il est temps de
Voyager

le populaire



Abonnement →

Le Populaire Conakry

♥ Youscribe

<https://www.youscribe.com> > lepopulaireconakry

Le profil de lepopulaireconakry (x x) sur YouScribe. Retrouvez ses publications, ses dernières activités, sa bibliothèque, ses inscrits, ses profils suivis.